

éclairée et guidée par la foi, elle pénètre jusqu'à un certain point dans les splendeurs de l'être infini, elle acquiert l'intelligence des révélations divines, et en a luire la sublime coordination. Puis elle considère Dieu dans ses œuvres : elle saisit les desseins de la puissance créatrice dans la formation du monde ; elle apprend à connaître les voies de la Providence dans le gouvernement des êtres auxquels il a donné l'existence ; elle connaît les lois qu'il leur a imposées ; elle s'attache surtout à savoir ce que Dieu a fait pour l'homme, et ce qu'en retour l'homme doit faire pour Dieu. Quel est le plan divin, la fin des créatures douées de raison, et par quel moyen elles doivent atteindre cette fin ; tel est, en dernier résultat l'objet des connaissances dues à ses investigations.

Voilà ce que le prêtre apprend par la théologie, mais il ne l'apprend pas pour lui seul. Il a été dit : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus* [Mal 2. 7.] " Les lèvres du prêtre garderont la science, et on demandera la loi à ses lèvres." Le Christ a dit aux apôtres et à ceux qui doivent continuer leur mission : *Docete omnes gentes; docete eos servare omnia quaecumque mandavi vobis* (Math. 27). Enseignez toutes les nations ; apprenez-leur tout ce que je vous ai commandé.

Partout où Dieu impose des lois, le prêtre doit les faire connaître et en presser l'exécution.

Maintenant je le demande : y a-t-il un ordre de choses où Dieu n'intervienne pas par ses commandements ou ses prescriptions ? S'il en est un, alors je l'avoue, le prêtre comme tel n'a rien à y voir ; il n'est que le ministre de Dieu ; si son maître n'a pas parlé, il n'a rien à dire.

Mais existe-t-il cet ordre de choses à l'égard duquel la sagesse suprême n'ait rien déterminé, rien prescrit, n'ait imposé aucun devoir ? Existe-t-il cet ordre de choses où Dieu ait laissé les hommes agir comme ils le voudraient sans avoir de compte à lui rendre ? Existe-t-il cet ordre de choses où l'on puisse dire au Seigneur : nous chassons d'ici votre ministre, car ce qui s'y passe n'est pas de vos affaires ! Vous n'avez rien à voir dans la philosophie, les sciences naturelles, la législation, la médecine et les arts.